**Programme de financement « ORL et Audiologie » : conditions et candidature**



*Vous trouverez ici des informations détaillées concernant les conditions et les protocoles du programme Smile Train «* Oto-rhino-laryngologie*(ORL) et Audiologie », ainsi que la demande de financement hors ligne. Les partenaires potentiels doivent lire ces informations avant de faire une demande de financement « ORL et Audiologie », et devront se conformer à ces directives en cas d’attribution.*

**1. OBJECTIF DU FINANCEMENT SMILE TRAIN « ORL ET AUDIOLOGIE »**

* Le financement Smile Train « ORL et AUDIOLOGIE » a pour but de favoriser l’accès aux soins pour les patients avec une fente labio-palatine, et/ou d’améliorer la qualité des soins ORL et d’audiologie fournis actuellement.
* Le financement « ORL ET AUDIOLOGIE » est destiné à apporter un soutien ponctuel aux équipes chargées du traitement des fentes labio-palatines pour combler les carences et résoudre les problèmes rencontrés dans la prise en charge actuelle.
* Le financement « ORL ET AUDIOLOGIE » n’est pas destiné à couvrir les salaires des praticiens ou du personnel.
* Avant de soumettre leur demande, les postulants au financement sont invités à examiner leurs protocoles de traitement actuels afin d’identifier les ajustements nécessaires pour améliorer l’accès aux soins et/ou leur qualité.

**Mise en place d’un tube de ventilation associée à la réparation des fentes labio-palatines**

Le financement Smile Train est destiné à la dispense de soins essentiels aux patients, mais vise aussi à réduire le fardeau des traitements pour les patients et leurs familles. Dans le domaine de l’ORL et de l’audiologie, le fait d’associer la mise en place d’un tube de ventilation et la réparation d’une fente labiale ou palatine permet de réduire considérablement la pénibilité du traitement pour le patient et sa famille. Par ailleurs, des recherches récentes ont démontré l’amélioration des résultats cliniques chez les patients qui bénéficient de l’association d’un tube de ventilation à une réparation de la fente palatine. Smile Train encourage donc tous les partenaires à faciliter autant que possible l’association de la mise en place du tube de ventilation avec la chirurgie de réparation des lèvres et du palais. Cette méthode permettra de réduire les coûts pour le patient et sa famille, de diminuer les risques liés aux multiples anesthésies, mais aussi d’alléger la charge des soins qui pèse sur les parents et autres personnes à charge du patient. Le cas échéant, le financement de Smile Train peut être envisagé pour la mise en place d’un tube de ventilation en tant que procédure indépendante.

**2. DEMANDE DE FINANCEMENT ET BUDGET**

Une demande de financement Smile Train « ORL et Audiologie » complète comprend :

* Demande de financement « ORL et Audiologie » (ci-dessous)
* Modèle de budget de financement Smile Train « ORL et Audiologie »

**Comment le financement Smile Train « ORL et Audiologie » peut-il être utilisé ?**

* Le financement Smile Train « ORL et Audiologie » est destiné aux services suivants : Évaluation ORL, évaluation et test de l’audition, procédures de mise en place de tubes de tympanotomie (coordination avec la réparation des lèvres et du palais fortement recommandée) et visites de suivi associées.
* Les coûts chirurgicaux directs (par exemple, coûts du bloc opératoire, anesthésie), ne doivent pas être intégrés dans le budget « ORL et Audiologie », notamment dans le cas de pose de tube de chirurgie de ventilation associée à la réparation d’une fente labiale/palatine. Ces coûts doivent être financés par le contrat chirurgical Smile Train du partenaire sachant que le financement « ORL et Audiologie » est réservé aux coûts spécifiques à l’oto-rhino-laryngologie, tels que les honoraires du chirurgien ORL et les consommables liés à la chirurgie de pose du tube de tympanotomie.
* À l’heure actuelle, le financement Smile Train n’est pas accordé pour couvrir les coûts liés aux prothèses auditives, à l’amplification ou aux implants cochléaires.
* Le financement ne doit pas être employé pour régler les salaires des praticiens, les équipements ou d’autres coûts liés à l’entretien du centre.

**3. EXIGENCES ENVERS LES PARTENAIRES « ORL ET AUDIOLOGIE »**

**3.1 Conditions Générales**

Le partenaire bénéficiant du financement « ORL et Audiologie » doit :

* Employer les fonds uniquement pour le matériel et/ou les activités stipulés dans la demande de financement et le budget
* Dispenser aux patients les soins financés par Smile Train uniquement dans les centres de traitement agréés
* Conserver les documents financiers relatifs au financement à des fins de vérification
* Reporter les données requises pour tous les patients bénéficiant du financement « ORL et Audiologie » dans Smile Train Express (STX)
* Recueillir les témoignages de patients illustrant l’impact du financement
* Soumettre un rapport de financement Smile Train à la fin de la période de financement
* Être disponible pour les visites sur site du personnel et des conseillers Smile Train
* Être réactif pour répondre aux courriels, enquêtes et demandes de renseignements concernant l’offre de soins ORL et d’audiologie

**3.2 Exigences de Smile Train Express (STX) en matière d’établissement de rapports**

Les partenaires qui bénéficient d’un financement « ORL et Audiologie » sont tenus de transmettre en ligne le compte rendu de toutes les visites des patients via la base de données Smile Train Express (STX). Les partenaires doivent contacter le représentant local de Smile Train pour obtenir les formulaires de collecte des données ORL et Audiologie à reporter sur STX pour les patients bénéficiant du programme.

* La base de données STX doit être accessible aux praticiens dispensant les traitements d’ORL et d’audiologie aux patients de Smile Train ainsi qu’au personnel hospitalier chargé de superviser le téléchargement des dossiers des patients sur STX. Contactez le représentant local de Smile Train si un praticien ou un membre du personnel a besoin d’aide pour se connecter à STX.
* Smile Train a élaboré trois formulaires de recueil de données STX « ORL et Audiologie » à utiliser pour l’enregistrement des données relatives aux patients :
	+ Formulaire d’évaluation ORL
		- À remplir pour tous les patients Smile Train lors du bilan ORL général ou du suivi post-chirurgie de pose d’un tube de ventilation
		- Recueil des données sur les antécédents du patient, l’examen physique, la tympanométrie, la fonction globale de l’oreille moyenne et les recommandations cliniques
		- Un suivi post-chirurgie de pose du tube de ventilation doit être effectué au moins une semaine après l’intervention, puis tous les 6 à 12 mois après l’opération jusqu’à ce que les tubes tombent et que le retour à une audition normale soit constatée
	+ Formulaire d’évaluation auditive
		- À remplir pour tous les patients Smile Train lors de l’évaluation générale de l’audition ou du suivi post-chirurgie de pose d’un tube de ventilation
		- Recueil des données sur les moyennes des sons purs, l’audiogramme du champ sonore, les émissions oto-acoustiques, la tympanométrie, l’état général de l’audition et les recommandations cliniques
		- Un suivi post-chirurgie de pose d’un tube de ventilation doit être réalisé au moins une semaine après la chirurgie, puis jusqu’à une fois par an
	+ Formulaire d’enregistrement de chirurgie ORL
		- À remplir pour tous les patients du programme Smile Train lors de la mise en place du tube de ventilation
		- Recueil des données sur le type de chirurgie, le type de tube, la réussite de la pose et la présence de liquide dans l’oreille moyenne
* Tous les dossiers des patients doivent être transmis en ligne via STX. Toutefois, les formulaires de recueil de données STX hors ligne sont mis à disposition pour faciliter le recueil de données en temps réel lors des visites des patients, ce qui peut contribuer à accélérer le téléchargement et la transmission des dossiers STX.
* La documentation transmise sur STX par les partenaires doit être exhaustive et précise. Les dossiers doivent être transmis sur STX en temps opportun.
* Les versements de fonds peuvent être suspendus si un partenaire ne se conforme pas aux exigences en matière de documentation.

**3.3 Suivi des patients**

Le suivi des patients après une chirurgie de pose d’un tube de ventilation est essentiel pour garantir leur sécurité après l’opération et contribuer à des résultats cliniques positifs. Les partenaires doivent instaurer des mesures visant à promouvoir le suivi des patients et à les convaincre ainsi que leurs familles de la nécessité des visites de suivi. Adressez-vous à votre représentant local Smile Train en cas de besoin pour faciliter le suivi des patients dans votre établissement. Les demandes de financement ultérieures peuvent être compromises si un suivi insuffisant des patients est constaté et que les résultats cliniques ne peuvent être correctement évalués.

**3.4 Exigences en matière d’infrastructure**

Le centre sollicitant un financement « ORL et Audiologie » doit disposer des matériels suivants :

* Microscope otologique binoculaire
* Kit de myringotomie :
	+ Lame et manche pour myringotomie
	+ Anse de Billeau ou curette
	+ Pinces crocodiles
	+ Aiguille Politzer à paracentèse coudée
	+ Canules d’aspiration de Frazier, en différentes tailles (3 mm, 5 mm, 7 mm)
	+ Spéculums en différentes tailles (3 mm, 3,5 mm, 4 mm, 5 mm)
* Appareil d’aspiration et tubulure
* Tubes de tympanotomie
* Gouttes auriculaires antibiotiques
* Otoscope pneumatique et pointes
* Tympanomètre clinique
* Audiomètre clinique (optionnel)
* Support éducatif pour les parents

**3.5 Exigences relatives aux praticiens**

Les professionnels cliniques suivants sont requis dans les centres qui sollicitent un financement Smile Train « ORL et Audiologie » :

* Oto-rhino-laryngologiste ou chirurgien ORL : les chirurgiens doivent être formés en oto-rhino-laryngologie et en chirurgie de la tête et du cou, avoir une certification à jour dans leur pays respectifs, une expérience dans l’évaluation et la prise en charge des nourrissons/ enfants présentant des troubles de l’oreille moyenne (épanchements, infections, identification du cholestéatome), une expérience dans le débridement de la peau morte et du cérumen en clinique afin d’évaluer correctement l’état des oreilles, de la nasopharyngoscopie pédiatrique et de la myringotomie avec pose d’un tube de tympanotomie en bloc opératoire.
* Audiologiste ou spécialiste de l’audition : les spécialistes de l’audition doivent justifier d’une formation officielle et être capables de réaliser, au minimum, une tympanométrie et une audiométrie adaptée à l’âge (audiométrie comportementale, audiométrie ludique, audiométrie par renforcement visuel).

Une procédure d’approbation officielle doit être suivie pour le recrutement des chirurgiens ORL et des spécialistes de l’audition dispensant des traitements aux patients Smile Train. Les praticiens doivent soumettre un CV via le portail des partenaires de Smile Train pour être éligibles à l’approbation de Smile Train. Pour toute question, merci de contacter votre représentant Smile Train local.

**3.6 Équipe soignante chargée de la prise en charge des fentes labio-palatines, soins et références**

Smile Train met tout en œuvre pour aider les centres partenaires à offrir des services complets et de qualité pour la prise en charge des fentes labio-palatines (CCC). La démarche CCC nécessite l’intervention d’une équipe des fentes labio-palatines interdisciplinaire constituée d’une variété de professionnels médicaux travaillant en étroite collaboration afin de fournir des soins essentiels aux patients avec une fente. Tous les aspects de la démarche CCC doivent être pris en compte lors de l’évaluation et des décisions de traitement, et tous les membres de l’équipe de soins (chirurgiens, orthodontistes, etc.) doivent connaître le plan de traitement du patient et son objectif. Les praticiens de l’équipe dispensant les soins dans le cadre de ce financement doivent passer en revue les ressources et lignes directrices de Smile Train.

**3.7 Clôture du financement et conditions pour l’obtention d’un financement supplémentaire**

Les partenaires bénéficiant d’un financement doivent soumettre un rapport de financement via le portail des partenaires Smile Train, dans les 30 jours suivant la fin de la période budgétaire allouée.

La période de financement peut être ajustée si besoin. Les partenaires doivent s’adresser au représentant local de Smile Train pour solliciter une modification de la période de financement.

Aucun financement supplémentaire ne sera envisagé si :

* Le rapport de financement n’a pas été rempli et soumis via le portail des partenaires Smile Train
* Les informations fournies dans le rapport de financement ne correspondent pas aux informations enregistrées dans la base de données STX
* Les dossiers STX « ORL et Audiologie » sont manquants ou incomplets
* Les analyses de données STX révèlent une qualité médiocre des soins en ORL et audiologie et/ou aucune amélioration de la qualité des soins

Un financement supplémentaire peut être envisagé si les principaux objectifs de qualité des prestations de soins sont atteints et si ledit financement est justifié. La procédure de demande de financement supplémentaire est similaire à la procédure initiale. Toutefois, le partenaire doit pouvoir justifier de sa nécessité.

**4. AUDITS**

Les partenaires Smile Train bénéficiant d’un financement « ORL et Audiologie » peuvent être soumis à des audits médicaux et financiers. Le financement peut être interrompu à tout moment si Smile Train estime que les fonds des donateurs ne sont pas utilisés de manière appropriée.



**Demande de financement « ORL et Audiologie »**

*Cette application hors connexion vous aidera à recueillir les informations nécessaires à la demande de financement Smile Train. Si votre organisation n’a jamais bénéficié de financement auparavant, des documents juridiques complémentaires et des informations relatives aux virements bancaires pourront vous être demandés. Smile train examinera cette demande de financement et vous serez informés de la suite donnée.*

|  |
| --- |
| INFORMATIONS SUR L’ORGANISATION QUI FAIT LA DEMANDEComplétez uniquement si l’organisation est nouvelle pour Smile Train |
| Nom de l’organisation |  |
| Coordonnées de contact Adresse, téléphone, e-mail, site internet |  |
| Type d’organisation p.ex., hôpital général, hôpital spécialisé, organisme à but non lucratif, CHU, personne privée |  |
| Propriété p.ex., privée, publique, les deux |  |

|  |
| --- |
| COORDONNÉES DU CONTACT PRINCIPAL Champ à remplir par la personne qui supervise le financement « ORL et Audiologie » |
| Nom du contact principal |  |
| Adresse e-mail |  |
| Intitulé du poste et profession |  |

|  |
| --- |
| DEMANDE DE FINANCEMENT |
| * Veuillez utiliser le modèle de budget de financement « ORL et Audiologie » Smile Train pour établir votre budget.
* Veuillez indiquer ci-dessous les informations relatives au budget.
 |
| Montant demandé en dollars américains (USD) :ou devises locales acceptées par Smile Train (préciser laquelle) |  |
| Quel pourcentage du coût total du projet sera pris en charge par Smile Train grâce à ce financement ? |  |
| Votre centre reçoit-il d’autres soutiens financiers pour ce projet « ORL & Audiologie » ?Cochez toutes les réponses qui s’appliquent. | [ ]  Gouvernement[ ]  Paiements par les patients[ ]  Ressources propres au centre de traitement[ ]  Autre organisation à but non lucratif dédiée à la prise en charge des fentes labio-palatines[ ]  Autre organisation[ ]  Aucun |
| Date proposée pour le début de la période de financement : |  |
| Date proposée pour la fin de la période de financement : |  |
| Principale zone géographique desservie : |  |

|  |
| --- |
| PROFIL DU PARTENAIRE |
| En moyenne, combien de patients avec une fente sont traités par mois dans votre centre pour la pose de tube de ventilation ? |  |
| Au total, combien de patients avec une fente ont bénéficié d’un traitement chirurgical dans votre centre au cours des 12 derniers mois ?  |  |
| Au moins un chirurgien des fentes doit être associé à tous les programmes ORL financés par Smile Train afin que les traitements soient conformes à une chirurgie de qualité. Veuillez indiquer le nom du ou des chirurgiens associés à ce programme d’ORL :   |  |
| Votre centre dispose-t-il actuellement de tout le matériel et équipement nécessaires pour mener à bien un programme ORL, comme stipulé dans le document Smile Train ‘’Programme de financement « ORL et Audiologie » : conditions et candidature’’ ?  | [ ]  Oui[ ]  Non |
| Si ce n’est pas le cas, veuillez décrire en détail les ressources disponibles : |  |
| Combien de patients avec une fente devraient bénéficier de ce financement au cours de la période envisagée ? |  |
| Veuillez résumer en une phrase votre projet : |  |

|  |
| --- |
| BESOINS ET OBJECTIFS DU PARTENAIRE |
| Veuillez préciser la nature du besoin de ce financement : * Comment ce financement comblera-t-il les insuffisances actuelles en matière de soins ORL et auditifs dans votre centre ?
* Comment ce financement améliorera-t-il la qualité des soins ORL et auditifs et/ou l’accessibilité des services pour les patients avec une fente dans votre centre ?
* Comment ce financement vous aidera-t-il à augmenter le nombre de patients avec une fente recevant des traitements ORL et d’audition dans votre centre ?
* Quels objectifs ce financement vous permettra-t-il d’atteindre ?
 |  |
| Veuillez décrire en détail comment vous prévoyez d’utiliser le financement de Smile Train, s’il vous est accordé : * Comment allez-vous identifier et sélectionner les patients ?
* Quels types de services ORL et d’audition seront fournis aux patients ?
* Quelle est la tranche d’âge des patients bénéficiaires visés ?
* De quelle manière allez-vous faciliter la coordination de la pose du tube de tympanotomie avec les procédures de réparation des fentes ?
* À quelle fréquence de visites vos patients seront-ils suivis pour les soins ?
* Comment assurerez-vous le suivi et le respect des recommandations cliniques ?
 |  |
| Veuillez détailler l’éducation concernant les soins de l’oreille et de l’audition que vous proposerez aux patients et aux personnes en charge des patients pendant le traitement, y compris le matériel, ressources et outils pédagogiques. |  |

|  |
| --- |
| DOCUMENTS COMPLÉMENTAIRES |
| La documentation complémentaire suivante est REQUISE :    Budget détaillé (en devise américaine et locale) Veuillez compléter le modèle de budget de financement Smile Train « ORL et Audiologie », afin de fournir une répartition détaillée des fonds que vous sollicitez. Le budget doit déterminer comment les fonds demandés seront utilisés pour répondre aux besoins ORL et auditifs des patients avec une fente dans le cadre de votre programme. |